

Dialogue sur les migrations dans les États membres de la COI - DiMOI

Dans le cadre de la mise en place du processus régional consultatif sur les migrations appelé « Dialogue sur les migrations » approuvé par le 34^{ème} Conseil des ministres de la COI, le Comité des OPL (03/2020) réuni le 10 décembre 2020 a demandé au Secrétariat général de transmettre les termes de référence de la première réunion virtuelle du DiMOI en vue de son organisation au premier trimestre de l'année 2021.

Ce premier DiMOI traduit la volonté exprimée par la COI depuis 2005 de création d'un espace commun de rapprochement des peuples et réaffirmée au cours des 32^{ème}, 33^{ème} et 34^{ème} Conseils des ministres. Il s'agit notamment de faciliter la circulation des personnes au sein de l'espace COI.

Un projet de note conceptuelle pour la première rencontre du DiMOI a été soumis aux États membres le 17 décembre 2020 en vue d'une rencontre axée sur « l'avenir de la migration et de la mobilité humaine dans les pays de la COI ».

A la demande de la France / Réunion, les objectifs de la réunion virtuelle ont été revus pour tenir compte des aspects liés à l'impact de la crise sanitaire (Covid-19) sur la mobilité humaine dans la région et aux conditions de reprise graduelle de la circulation des personnes permettant un redressement économique.

Ce faisant, il est proposé de discuter, au cours de ce dialogue, d'éventuels cadres régionaux autour des thèmes suivants :

- La libre circulation des personnes comme moyen de faciliter la circulation de biens, des compétences et des services.
- La coopération sur la mobilité de la main-d'œuvre comme moyen de promouvoir et d'exploiter le capital humain et comme un moteur de la reprise économique et du développement ;
- Les migrations transfrontalières et le commerce international qui peuvent contribuer à la reprise économique.

La note conceptuelle révisée par le Secrétariat général avec l'appui de l'OIM est jointe à la présente fiche (Cf. Annexe1).

Proposition de décision

Le Comité des OPL :

- a) Remercie le Secrétariat général de la proposition de note conceptuelle en vue de la première réunion virtuelle du DiMOI et réitère ses remerciements à l'endroit de l'OIM pour l'appui apporté dans ce cadre ;**
- b) Approuve la note conceptuelle révisée ;**
- c) Demande au Secrétariat général de prendre les dispositions pour la tenue de la première réunion virtuelle du DiMOI au cours du 2^{ème} trimestre 2021.**

Rappel : Décision N°6 du Conseil des ministres du 06 mars 2020 - Libre circulation des personnes et des biens dans l'espace COI

Le Conseil des ministres de la COI :

- a) *Félicite la présidence seychelloise pour les avancées réalisées sur la question prioritaire de la libre circulation des personnes et des biens et remercie le Secrétariat général du travail effectué dans ce cadre ;*
- b) *Exprime sa reconnaissance à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour l'appui apporté en vue de faciliter la construction du dialogue régional autour de cette question.*
- c) *Prend note du « Consensus de Mahé » du 28 août 2019 sur l'établissement d'un processus informel et non contraignant de dialogue sur les migrations pour les États membres de la COI ;*
- d) *Approuve la mise en place d'un « Dialogue sur les migrations » au sein de l'espace COI et demande au Secrétariat général de prendre les dispositions requises afin de concrétiser cette initiative.*

Rappel : Décision 2 du Comité des OPL du 10 décembre 2020 - Dialogue sur les migrations dans l'océan Indien – DiMOI

Le Comité des OPL :

- a) *Prend note des recommandations faites par le Secrétariat général quant à la structure de gouvernance du Dialogue sur les migrations dans l'océan Indien (DiMOI), son mode opératoire et ses mécanismes de financement en vue d'assurer sa pérennité ;*
- b) *Demande au Secrétariat général de transmettre les termes de référence de la première réunion virtuelle du DiMOI en vue de son organisation au premier trimestre de l'année 2021 ;*
- c) *Remercie le Secrétariat général de la proposition faite sur les modalités de fonctionnement et de travail pour le DiMOI ;*
- d) *Réitère ses remerciements à l'endroit de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour son appui à la mise en place de ce mécanisme régional.*